

Centre Hâ 32 * - Cycle 2002/2003

« Les identités, richesse ou menace ? »

Le retour de l'ethnicité ?

Par Michel Cahen

**Historien, chercheur au CNRS
Directeur adjoint du CEAN à Bordeaux
(Centre d'Études d'Afrique Noire)**

**Conférence et débat
du 27 février 2003**

Le retour de l'ethnicité ?

par Michel Cahen

Introduction

En préambule, le terme même d'ethnicité est sujet à discussion. On ne le trouve pas dans les dictionnaires mais il est significatif.

À la question : Y a-t-il un retour de l'ethnicité ? Je réponds, et cela peut sembler optimiste au regard de certains épisodes de l'actualité : « *Non, mais.* »

Il faut, en effet, se méfier des « effets loupe » de l'information. Ainsi, par exemple, de la corruption en France. On en parle beaucoup plus qu'autrefois mais il n'est pas certain que, rapportée au Produit Intérieur Brut du pays, elle soit plus répandue. On n'hésite plus à la dénoncer et l'opinion publique exige une éthique politique nouvelle.

De même, on a l'impression à suivre l'actualité, que dans certains pays de l'Est ou d'Afrique, le processus de démocratisation a libéré les tendances à l'ethnicisme, dans sa version extrémiste. Il faut pourtant, différencier les aspirations légitimes des peuples à affirmer leur identité et ce qu'en font les politiques, déviations et manipulations. On peut se demander comment certains chefs de guerre ont pu influencer les mouvements d'ethnicité vers ces ethnicismes extrémistes.

On a pu croire que l'établissement dans des pays nouvellement indépendants d'un parti unique traduisait une modération des particularismes. En fait, le monopartisme favorise, le plus souvent, un seul groupe qui se démarque ainsi, à son profit, des autres. Et dans la pratique l'expression identitaire réprimée par le parti unique, émerge à nouveau à la première occasion.

1 / Quelques définitions

Il faut savoir de quoi l'on parle.

Le terme « ethnie », sur le plan étymologique, vient du latin chrétien « ethnicus » qui est issu du grec « ethnikos » qui désigne la nation au sens de la race. C'est un vocabulaire qui est repris vers 1870-1875 comme quasi synonyme de « race ».

Le terme « nation » vient du latin « nascor », naître. La nation est l'ensemble des individus nés au même moment au même endroit.

Il peut avoir des sens plus restrictifs comme « la nation des ressortissants français à Constantinople. »

Par ailleurs, il faut se garder de plaquer des définitions anciennes sur des réalités sociales présentes.

Ainsi ce n'est pas parce que les termes « zoulou », « serbe », « wolof », « kabyle » ont une signification ethnique qu'il faut les assimiler à des phénomènes raciaux et dangereux.

Il faut se mettre en garde contre le sens caché de certaines expressions. On ne choque pas en employant le terme d'« ethnie zoulou » alors que « ethnie portugaise » étonne. Ce choix de terme reproduit un décalage entre « civilisé » et « sauvage », héritage de la période colonisatrice.

Il y a des évolutions significatives dans le choix de ces termes, et parfois sur une période courte. En Yougoslavie, le vocabulaire journalistique est passé des « problèmes de nationalités » de l'ère de Tito et de l'avant

1991 à celui de « conflits interethniques ». L'apparition de la guerre et de ses atrocités ayant masqué le caractère civilisé des populations et donc ayant entraîné une adaptation des termes utilisés.

À ce propos, mon opinion et je peux, bien sur, me tromper est que l'on a fait de l'ethnie la cause de la guerre alors que, à mon sens, la dérive ethnociste d'une identité ethnique est le résultat du processus guerrier.

Il est important de préciser ces définitions car les glissements sémantiques peuvent avoir une influence sur l'analyse d'une situation.

2 / Évolutions

Nation, ethnie sont des « faits de conscience identitaires ».

Cette identification vient du sol et non du sang. Elle résulte des pratiques sociales qui lui sont attachées et qui permettent l'émergence du phénomène identitaire. Les pratiques sociales existent donc avant l'identité.

Ainsi l'identité peut parfois ne se révéler qu'en confrontation à des éléments nouveaux qui vont lui permettre de se préciser. Au départ le terme de « Bantou », pluriel de « Muntou » signifie simplement « être humain » en opposition aux éléments du règne animal ou végétal. Face à l'apparition de l'homme blanc, le Bantou devient « l'homme à peau noire, d'une certaine civilisation de l'Afrique méridionale ».

Dans certains cas les évolutions historiques accentuent les oppositions sociales. Pendant la Révolution Française on a distingué le sang rouge révolutionnaire du sang bleu des aristocrates émigrés.

Mais la responsabilité du sang n'en est pas moins secondaire. Il y a des choix conscients. Une volonté d'identification.

Pour Simone de Beauvoir, « on ne naît pas femme, on le devient. »

Dans le même esprit on ne naît pas Basque, on le devient. Il est vrai que, à 95% de probabilité, on appartient alors à une famille d'origine basque.

Les termes d'ethnie et de nation sont pratiquement synonymes mais permettent des nuances. Il y a naissance d'une nation lorsqu'il y a une cristallisation identitaire sur une longue durée, tout au long d'un processus historique.

Ainsi des peuples congo, ayant cette conscience dès l'arrivée des Portugais au XV siècle.

Ainsi de la Pologne qui, au delà des remaniements, des découpages de frontières, des annexions a gardé une identité forte.

On peut décrire la naissance de minorités nationales au sein des nations. Le phénomène beur, en France participe de cette évolution. On pourrait la qualifier d'ethnogénèse. Je dirais que plutôt qu'une identification d'exclusion ou qu'une déconstruction ethnique il s'agit là d'un processus d'intégration, certes lent, par identification provisoire.

Un autre exemple de naissance de minorités se rencontre au Mozambique. La population semblait homogène à l'indépendance mais après 25 ans, le groupe du Nord « Macoua », s'est différencié des populations du Sud lorsqu'il a réalisé que tous les pouvoirs et ressources étaient monopolisés par le Sud. Une amélioration du climat économique pourrait renverser cette tendance. Une nation peut paraître telle ou régresser en consciences régionales si le contexte se dégrade. Cette évolution peut se faire sur plusieurs générations.

Les déviations

En France, la définition jacobine de la nation est une « collectivité politique de citoyens ».

Nation, État-nation, République, Population, Citoyenneté sont reconnus dans la même entité. Cette conception paraît donc anti-ethnique mais, en fait, elle cache au contraire une identité ethnique très forte qui refuse les autres. Cela explique le refus par l'État de l'intégration au service public des écoles d'immersion en langue bretonne ou basque. C'est la traduction du pan-nationalisme français. C'est une volonté d'achèvement de

la francisation alors que l'on peut très bien imaginer une République de citoyens égaux devant la loi mais conjuguant plusieurs identités.

Par ailleurs, une communauté qui vit bien son appartenance à une nation n'a pas de raison de demander à en être séparée. En France, aux XIX et XX siècles il y a eu échange entre les progrès techniques et sociaux apportés aux communautés provinciales et l'oppression ethnique qui se traduisait par la proscription des patois et langues régionales. Cela a fonctionné puisqu'il y avait un bénéfice apparent pour les populations concernées.

Si le Québec ou la Catalogne vivent à peu près bien leur appartenance à un ensemble plus vaste c'est que le contexte s'y prête.

Emboîtements d'identités

Chaque individu est caractérisé par différentes identités emboîtées. On peut ainsi se trouver Basque, femme, ouvrière, catholique.

Suivant les contextes de la vie, l'une ou l'autre de ces identités prend, souvent inconsciemment, le pas sur les autres. Pour l'ethno-psychiatre Devereux « si l'on n'est plus que Spartiate ou SS, on est bien près de ne plus être rien du tout. » Quand une des identités prédomine les autres au point de les étouffer, l'individu risque la disparition physique ou sociale.

Identités d'identités :

Il y a des emboîtements d'ethno-identités : on peut se dire Basque, Français, Européen.

La super-identité britannique recouvre les identités anglaise, écossaise, galloise.

Influence des facteurs socio-économiques

Souvent les problèmes socio-économiques sont à l'origine ou accentuent les problèmes identitaires.

Au Sénégal, la crise économique a fait apparaître les dissensions de Casamance. Dans la fin des années 70 et début 80 les paysans wolof du Nord du pays, chassés par la sécheresse du Sahel, ont voulu s'installer dans le Sud, en Casamance. Dans un contexte favorable cela se serait sans doute passé sans heurts. La crise sévissant les populations autochtones ont agressé les nouveaux arrivants. Il est à noter que le village du Club Méditerranée du Cap Skirring voisin n'a pas été inquiété. Il était pourtant emblématique d'une forme d'impérialisme mais différente.

En Côte d'Ivoire, récemment, la crise du cacao a radicalisé les problèmes préexistants. La disparition de la Caisse de Stabilisation du Cacao, l'ouverture à une économie ultra libérale ont entraîné un effondrement des cours. Les Ivoiriens de souche, brutalement appauvris, s'en sont pris aux populations issues des pays voisins et ayant émigré naguère pour profiter de l'expansion économique.

En Yougoslavie, la pluralité ethnique n'était pas un problème insurmontable au départ. Premier pays de l'Est à adhérer au FMI en 1971 la fédération vit l'effondrement rapide des systèmes d'autogestion ouvrière mis en place autrefois par Tito. La soumission à des critères marchands de plus en plus marqués entraîna un décalage sans cesse plus évident entre républiques riches et républiques pauvres. Était, par exemple, favorisée la Croatie, car la côte dalmate drainait un flot touristique dont ne bénéficiait pas les zones de l'intérieur. La redistribution des richesses se faisant mal, le processus de transformation des bureaucrates communistes en notabilités néo-bourgeoises ont accentué les sentiments d'appartenance identitaires. Dès avant 1991 un référendum révélait que 10% seulement des citoyens se définissaient prioritairement comme Yougoslaves. La grande majorité mettait en avant son appartenance au groupe ethnique serbe ou croate, slovène, monténégrin, kosovar, macédonien.

Lors de l'éclatement de la fédération on a opposé d'emblée l'autodétermination des états et les nationalités. Or les découpages administratifs préexistants que l'on a voulu garder ne correspondaient pas à la distribution des nationalités. Les Serbes étaient présents majoritairement ou minoritairement dans cinq républiques. Il y avait des ethnies minoritaires mal placées qui pouvaient être majoritaires dans une région précise avec dans leur

enclave d'autres minorités majoritaires un peu plus loin. Cela explique les tentatives d'éradication, de purification, que l'on a déplorées. C'est le cas de la Krajina à majorité serbe, en Croatie, avec une minorité croate. Au total la non prise en compte de l'ethnicité dans une perspective démocratique au temps du parti unique est une des causes du conflit.

Comme on l'a vu pour le cas de la France, l'oppression des cultures a été permise par le progrès social. Exemple aussi de l'Alsace se considérant comme française dès la fin du XVIII^{ème} siècle.

En Afrique l'État est rarement socialement promouvant. Si l'ethno-clientélisme qui le compensait ne fonctionne plus, cet État est considéré comme étranger. Il provoque une révolte « sociale de facture ethnique ». Les populations se regroupent suivant les lignes de clivage disponibles : religion, caste, ethnie.

La mondialisation

On peut se demander si la tendance à la mondialisation correspond à la fin des identités locales.

Il faut nuancer.

La globalisation tend à uniformiser la déréglementation mais les applications diffèrent suivant les pays et ce n'est pas une délégalisation. Elle peut aussi bien affaiblir que vivifier les identités.

Si le capitalisme financier ne se soucie pas des contingences locales et ne s'intéresse qu'à la bonne gestion des entreprises dont il tire ses revenus, le capitalisme industriel, lui, est soumis à ces particularités locales de production et de commercialisation. La mondialisation aveugle peut donc provoquer des réveils identitaires si elle néglige par trop ces facteurs de régions. L'internationalisation qui accroît les échanges et la connaissance entre les peuples est au contraire facteur d'ouverture.

Les relations plus étroites entre les nations n'interdisent pas le respect identitaire.

Cela se conjugue à la faillite de l'État central en tant que moteur du progrès social et le retour aux traditions protectrices. S'il a perdu l'espoir que le pouvoir central apportera une existence meilleure à ses propres enfants comme il a amélioré le sort de la génération précédente, l'individu ou le groupe demandera à vivre au pays, à décider localement, à revenir aux valeurs du passé. C'est ce qui fait le succès du parti Chasse Pêche Nature et Traditions.

Conclusions

Je n'ai pas une vision péjorative de l'ethnicité. L'expression identitaire correspond, en général, à une vitalité démocratique. Ce n'est pas un enfermement identitaire systématique.

Une image en est donnée avec le Festival de Musique de St Jean d'Arrosa, au pays basque. C'est un évènement organisé par un mouvement nationaliste mais non extrémiste. Son mot d'ordre est « Le Rock des peuples contre la World Company ». Il encourage des rencontres à l'échelle universelle.

L'ethnisme apparaît dans des conditions particulières. Ainsi les Tchétchènes ne sont pas actuellement extrémistes mais si les états démocratiques ne réagissent pas devant leur génocide, ils pourront devenir wahhabites, ce qu'ils ne sont pas.

Il faut tenir compte des droits identitaires mais la revendication du « droit à la différence » est discutable. C'est un vocabulaire de vaincu, qui place le revendicateur en reconnaissance de différence par rapport à la normale. Il peut dévier vers une différence du droit de l'individu, évoluer vers une réglementation spéciale, contraire à l'égalité.

Égalité devant la loi ne signifie pas uniformité devant la loi.

En luttant pour l'égalité on défend la diversité et non l'inverse.

C'est le ressenti qui fait l'ethnie. On se reconnaît en quelque chose. C'est une démarche personnelle, individuelle. Il est antidémocratique d'être désigné en tant que tel. Et souvent la définition extérieure est différente de celle que l'on ressent soi-même.

Bibliographie – publications de Michel Cahen

La nationalisation du monde (L'Harmattan, 2000), Europe, Afrique, l'identité dans la démocratie : La mondialisation ne signifie nullement la fin des nations et ethnies mais, à l'inverse, en les remaniant, les institue en objet potentiel porteur de subversion.

Ethnicité politique : pour une lecture réaliste de l'identité (L'Harmattan, 1994)